

Bordeaux, la métropole en référence ?

Guy Tapie et Patrice Godier, respectivement professeur et enseignant à l'École nationale d'architecture et de paysage de Bordeaux, décryptent les effets de la dynamique métropolitaine de Bordeaux.



Tramway à Bordeaux.

© Laurent Mignaux/MEDDE-MLETR

Quelle image de la métropole bordelaise se dégage à l'issue des travaux de l'équipe de chercheurs ?

La métropole est devenue une « référence » en matière d'action territoriale. Trois thématiques en témoignent qui sont autant d'images du changement en cours : la mobilité qui représente le vecteur de conscience métropolitaine par excellence ; la mise à l'agenda du thème de l'économie de la connaissance qui se traduit notamment par l'importance accordée de nouveau à la fonction campus à l'échelle métropolitaine et plus globalement aux activités de la nouvelle économie (émergence de microsites sur l'agglomération) et enfin la question des régulations territoriales qui a montré au sein de la communauté urbaine de Bordeaux, la CUB, un saut qualitatif avec le glissement progressif dans les manières de gouverner d'une logique de guichet (arrangement d'intérêts municipaux) à celle de mission (vers plus de projets métropolitains).

En quoi la densification, en lien avec le tramway et des gares secondaires, est-elle importante pour la métropole bordelaise ? Quels enseignements tirez-vous de vos observations ?

La question de la densification d'une métropole qui reste une des plus « étalée » en France s'est incarnée ces dernières années de manière consensuelle chez les politiques dans deux slogans : la métropole millionnaire à l'horizon 2030 et l'opération 50.000 logements le long des axes de transport. Derrière ces deux annonces, le rôle du lien urbanisme-transport est déterminant. Sur ce registre, le tramway a sans conteste permis de repenser la métropole à partir de la mobilité et non plus seulement des transports. Reste à élargir cette réflexion aux terrains de la multimodalité et de l'intermodalité mais aussi de raisonner en termes de réseau métropolitain, et donc gares secondaires.

Quelle est la place de l'économie créative dans l'agglomération et quelles en sont les spécificités ?

L'intégration dans les stratégies urbaines bordelaises des potentiels et des valeurs attribués à l'économie de la connaissance et créative n'est pas un cœur de cible pour plusieurs raisons. La première est l'instabilité des définitions de ce secteur, dont la difficile mesure limite la visibilité, l'action publique et la formulation d'une stratégie de

développement et d'aménagement urbain.

La deuxième est la récente émergence d'un tissu d'acteurs porteurs d'enjeux du secteur (entre 2005 et 2008) et d'un discours original et audible par les autorités publiques pour en faire un support de stratégies d'aménagement. Si des expériences bordelaises sont reconnues (le jeu vidéo par exemple), elles relèvent d'une création spontanée plus que d'une action concertée associant acteurs privés et publics dans un cadre institutionnel et organisationnel commun. La troisième raison, selon les acteurs impliqués, est que le fond de décor bordelais malgré des réussites incontestables n'a pas ancré des pratiques culturelles suffisamment ouvertes pour générer une ambiance urbaine créative. La quatrième raison est le formatage des réponses actuelles en termes d'aménagement qui, souvent, ne dépassent pas la recherche d'un lieu et d'un local. La cohérence et la lisibilité sont déficientes pour franchir les barrières d'une prise en compte plus fondamentale dans les stratégies urbaines autour de polarisations « complètes » (activités, formations, diffuseurs ou incubateurs).

Vous qualifiez la régulation métropolitaine d'inachevée. Pourquoi ? Quels sont les leviers du changement ?

Le glissement évoqué dans la gouvernance territoriale est fragile, faute d'un pouvoir politique régulateur autonome. Les différentes scènes de régulation à l'échelle métropolitaine installées ces dernières années (OIN Euratlantique, opération campus, inter-SCoT, Movable) n'y suffiront pas. En ce sens, la nouvelle ère qui se présente avec Bordeaux Métropole s'avère décisive dans la mesure où elle doit tenir compte des menaces qui pèsent sur des compromis qui se dessinaient (avec le département) et de résistances au « fait urbain » qui se font jour (dans les territoires péri et para urbains).

ONT PARTICIPÉ AUX RECHERCHES :

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES : Patrice Godier et Guy Tapie
RÉGULATIONS TERRITORIALES : Lise Monneraud et Claude Sorbets ;
GARES ET PÔLES D'ÉCHANGES : Patrice Godier, Adrien Gonzalez et Thierry Oblet ; **ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE :** Olivier Ratouis et Guy Tapie
LABORATOIRES : PAVE, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux et Centre Émile Durkheim UMR 5116, Université de Bordeaux